

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**· **Nom du produit:** Dazide Enhance· **Code du produit:** 6527· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Emploi de la substance / de la préparation:** Phytorégulateur**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Titulaire de l'autorisation: (W-3083)

Amreco SA

Case Postale 118

4501 Solothurn

Producteur/fournisseur:

Schneider AGRO AG

Industrie Birren 30

CH-5703 Seon

· **Numéro de téléphone:** 062 893 28 83· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Centre suisse d'informations toxicologiques: Tél. 145**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.


2.2 Éléments d'étiquetage· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant· **Pictogrammes de danger** néant· **Mention d'avertissement** néant· **Mentions de danger** néant**Indications complémentaires:**

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**CAS: 1596-84-5
EINECS: 216-485-9

daminozide

 Carc. 2, H351

85,0%

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Après inhalation:**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de nécessité d'un conseil médicale, tenir prêt l'emballage ou l'étiquette.

Après contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés, laver abondamment la peau avec de l'eau et du savon.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Date d'impression : 15.05.2015

Révision: 15.05.2015

Nom du produit: Dazide Enhance

(suite de la page 1)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
 - **Après ingestion:**
En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage/étiquette. NE PAS faire vomir.
 - **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **Indications destinées au médecin:** Traitement symptomatique.
 - **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traitement symptomatique
-
-

* SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
 - **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Une grande quantité peut pénétrer dans le sol et contaminer l'eau souterraine.
Faire appel à des experts pour éliminer les matériaux et déchets contaminés.
 - **5.3 Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
-
-

* SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un vêtement personnel de protection.
Voir les pointes 7 et 8.
 - **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
 - **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.ex. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
 - **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.
-
-

* SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit.
Se laver soigneusement les mains après utilisation du produit, avant de manger ou de fumer.
Ne pas respirer les vapeurs et les brouillards de pulvérisation.
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

—FR—

Date d'impression : 15.05.2015

Révision: 15.05.2015

Nom du produit: Dazide Enhance

(suite de la page 2)

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Le produit doit être stocké dans son emballage d'origine, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments et ne doit pas être accessible aux personnes non autorisées.
Entreposer au sec et au frais.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Tenir à l'écart de la nourriture, les boissons et aliments pour animaux.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- **Température maximale de stockage:** +25 °C
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Seulement pour une utilisation professionnelle.

* SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
Sélectionner des gants résistantes contre des produits chimiques.
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

(suite page 4)

FR

Date d'impression : 15.05.2015

Révision: 15.05.2015

Nom du produit: Dazide Enhance

(suite de la page 3)

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: SG granulés solubles dans l'eau.

Couleur: Blanc

· Odeur: Inodore

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C: 4 (10 g/l)

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: 160 °C

· Point d'éclair Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non déterminé.

· Température d'inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non applicable.

· Densité à 20 °C: 0,44 g/cm³

· Densité relative Non déterminé.

· Densité de vapeur. Non applicable.

· Vitesse d'évaporation Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Soluble

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): -1,5 log POW

· Viscosité:

Dynamique: Non applicable.

Cinématique: Non applicable.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 %

VOC (CE) 0,00 %

Teneur en substances solides: 100,0 %

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

(suite page 5)

FR

Date d'impression : 15.05.2015

Révision: 15.05.2015

Nom du produit: Dazide Enhance

(suite de la page 4)

- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter**
Tenir à l'écart des sources d'inflammation, des flammes nues et des surfaces chaudes.
- **10.5 Matières incompatibles:** Oxydants.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
La combustion ou la décomposition thermique libèrent des vapeurs toxiques et irritantes.
- **Indications complémentaires:**
Au moins 3 ans stable dans le récipient d'origine à température ambiante normale.

* SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>2,1 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.
Non cancérigène, non mutagène.
Données sur la toxicité pour la reproduction et sur la toxicité chronique ne sont pas disponibles.
Classe de toxicité: WHO (matière active) U; EPA (formulation) IV.

* SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Biodégradable.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

* SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne pas laisser pénétrer les restes de produit dans les égouts. Les restes de produit et les emballages vides doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

(suite page 6)

FR

Date d'impression : 15.05.2015

Révision: 15.05.2015

Nom du produit: Dazide Enhance

(suite de la page 5)

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· Emballages non nettoyés:**· Recommandation:**

Il est interdit de réutiliser des emballages contaminés.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage**SECTION 14: Informations relatives au transport****· 14.1 No ONU****· ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies****· ADR, ADN, IMDG, IATA** néant**· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport****· ADR, ADN, IMDG, IATA****· Classe** néant**· 14.4 Groupe d'emballage****· ADR, IMDG, IATA** néant**· 14.5 Dangers pour l'environnement:****· Marine Polluant:** Non**· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe**II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.**· "Règlement type" de l'ONU:**

-

*** SECTION 15: Informations réglementaires****· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant**· Pictogrammes de danger** néant**· Mention d'avertissement** néant**· Mentions de danger** néant**· Prescriptions nationales:**

Classe	Part en %
I	85,0

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*** SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

· Service établissant la fiche technique: Schneider AGRO AG**· Contact:** Service de sécurité**· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(suite page 7)

Date d'impression : 15.05.2015

Révision: 15.05.2015

Nom du produit: Dazide Enhance

(suite de la page 6)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR
